

## Modalités d'évaluation orthopédagogique

Modalités d'évaluation		Pourquoi?	Quand?	Comment?
Évaluation systémique et formative	<b>Données d'observation</b>	Permettent d'évaluer certaines composantes en situation réelle d'apprentissage et des éléments qui ont été enseignés (p.ex. évaluation de compétences de l'année en cours) afin de mieux cerner la situation de l'élève. Permet d'identifier des leviers d'intervention en misant sur le processus d'apprentissage plutôt que sur la performance de l'élève. Ultimement, le but est de situer l'élève sur une échelle qualitative :	Lorsque les données ne suffisent pas à déterminer les mesures préventives ou correctives à mettre en place. Lorsqu'il est nécessaire de cibler le niveau de capacité (zone d'autonomie, zone proximale de développement et zone de rupture)	Il est possible d'observer : l'acquisition de connaissances et les manifestations des composantes du développement d'une compétence, le degré d'autonomie en fonction de la complexité de la tâche, la mobilisation des ressources, les processus et les stratégies d'apprentissage utilisées, etc. Le rôle de l'évaluateur consiste à interagir en cours d'évaluation pour permettre à l'élève de se corriger ou de s'adapter à la tâche à effectuer (p.ex. donner des rétroactions ou des aides graduées).
	<b>Tâches informelles</b>			
	<b>Évaluation dynamique</b>			
	<b>Entretien ou mini-entrevue</b>	Permet d'évaluer la compréhension de l'élève d'un concept bien précis (p.ex. les fractions).	Suite à une analyse conceptuelle	L'entretien ou la mini-entrevue se fait de manière individuelle et les questions sont généralement ordonnées de la plus complexe à la plus simple.
	<b>Prises de mesures</b>	Permet de pister les progrès de l'élève selon les objectifs du plan d'action orthopédagogique.	Lorsque des interventions orthopédagogiques sont intensifiées	Cet instrument d'évaluation reprend les mêmes objectifs et parfois, les mêmes items que la rééducation. Il s'agit de comparer les résultats aux évaluations réalisées avant l'intervention à ceux obtenus à la fin de la rééducation (pourcentage des progrès).
	<b>Analyse de traces</b>	Permet d'observer les erreurs significatives dans les tâches de l'élève. Observer les erreurs qui possèdent les caractéristiques suivantes : "reproductibles"; certaine récurrence; non explicables par l'étourderie, ne sont pas isolées, ne peuvent être mises en relation avec d'autres avec lesquelles elles forment une sorte de réseau (Charnay & .Mante, 1991).	Une constante dans les erreurs de l'élève gagne à être relevée afin de guider l'intervention.	Les traces des élèves sont consultées et analysées autant que possible, à partir de grilles (paralexies, paragraphies, analyse des erreurs en mathématiques, etc.).
	<b>Rappel stimulé</b>	Évaluer les stratégies métacognitives de l'élève et lui offrir des rétroactions ciblées et fréquentes	Les stratégies métacognitives doivent être dévoilées, notamment en contexte de compréhension de lecture ou d'utilisation des aides technologiques	Filmer l'élève et ensuite offrir une rétroaction et questionner l'élève à partir d'extraits vidéo.
Évaluation normative	<b>Utilisation de tests standardisés</b>	Permet de comparer les résultats obtenus par l'apprenant à ceux de la population de référence à cette évaluation (Ecalte et Magnan, 2010).	Lorsqu'il devient nécessaire d'identifier des performances qui doivent être comparés à la norme des élèves du même âge (p.ex. indices de trouble spécifique).	L'évaluateur se limite aux consignes de passation du test. Ce type d'évaluation ne permet pas d'identifier les difficultés spécifiques de l'élève, et en révèle peu sur le processus de réflexion de l'élève ainsi que sur les liens qu'il établit entre les différents concepts (p.ex. WIAT-II, Key-Math-3).

